

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : _____

ou Dénomination (pour les personnes morales) : *Conseil Départemental de la Haute Marne - Direction des Infrastructures du Territoire*

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : _____

Adresse : N° *1*..... Rue *du Commandant Huqueny*

Commune *Chaumont*

Code postal *52905 CEDEX 9*.....

Nature des activités : *Gestion et entretien du patrimoine routier départemental*

Qualification : _____

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Myotis Daubentonii</i> <i>Murin de Daubenton</i>	<i>Au moins 1 individu de Murin de Daubenton a été observé en hibernation, dans une fissure bandeau-douelle. L'observation a été faite lors de la réalisation du diagnostic "chauves-souris" avant travaux de démolition de l'ouvrage. L'ouvrage constitue donc une aire de repos pour cette espèce.</i>
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : *La finalité de la demande de régularisation pour la destruction de l'aire de repos et d'hibernation de chiroptères intervient dans le cadre de la reconstruction de l'ouvrage de décharge portant la RD103 sur le territoire de la commune de Maizières sur Amance. La démolition de la voûte de cet ouvrage avait été réalisée en urgence en octobre 2016 suite à d'importantes dégradations de l'ouvrage mettant en cause sa stabilité immédiate et provoquant un risque imminent pour les usagers l'empruntant.*

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : *La voûte de l'ouvrage a été entièrement démolie, remplacée par 2 buses provisoires puis remblayée. Les zones d'accueil sont donc inaccessibles pour les chiroptères.*

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : *Le CD52 fait appel au CEN Champagne-Ardenne ayant une chargée de projets spécialiste des chauves-souris (Master en conservation et restauration de la biodiversité)*

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : *de octobre 2016 à octobre 2021*
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : *Grand Est*
Départements : *Haute-Marne (52)*
Cantons : *Chalindrey*
Communes : *Maizières sur Aance*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser : *Adaptation du nouvel ouvrage par la constitution de dispositifs propices à l'accueil des chiroptères par créations de corniches disjointes et de conservation de disjointolement entre les pierres du mur de front de culées*

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Travaux de reconstruction de l'ouvrage d'art, aux périodes les moins impactantes pour la vie des chiroptères
Un accompagnement par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne se fera au démarrage des travaux et tout au long des travaux, avec une participation à 3 réunions sur site (avant, pendant et après travaux). Il assurera également un suivi des aménagements compensatoires mis en oeuvre sur le nouvel ouvrage (corniches retombantes disjointes de de 25 à 30 mm et disjointolement de la maçonnerie) permettant de reconstituer des gîtes ou aires de repos de substitution pour les chiroptères

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *Un suivi et un bilan de l'efficacité des mesures mises en place sera réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne au cours de l'année suivant la réalisation des travaux sur le pont.*